



AGRESSION = VÉRITABLE SANCTION



La CGT Pénitentiaire

Hier, Dimanche 10 Septembre 2023, nos chers camarades ont dû faire face à une personne détenue au comportement plus que problématique au sein de notre établissement.

Effectivement, lors de la mise en place des promenades, le détenu T, arrivé à la M.A en tant que MOS, s'est montré très virulent et violent de par son attitude et ses paroles. Après avoir allègrement insulté et menacé le personnel, il a agressé physiquement un des nôtres en portant des coups de poings, et a donc été placé au Quartier Disciplinaire.

Lors de l'intervention, une Première surveillante ainsi qu'une surveillante présentes au moment des faits se sont vues prescrire 1 semaine d'arrêt chacune suite à leur hospitalisation.

Le bureau local CGT félicite le professionnalisme et la rigueur des agents présents, et souhaite un prompt rétablissement à nos deux collègues. Nous souhaitons également le transfert le plus rapidement possible de cette personne détenue.

À noter qu'il y a peu de temps, ce même détenu T, lors d'une extraction avec nos agents ELSP, avait déjà proféré des insultes et menaces à caractère sexuelle à l'encontre d'une de nos collègues ...

Ce à quoi, à l'issue d'une CDD présidée par notre CE, le détenu T s'en était tiré avec du simple sursis ...

Le bureau local CGT demande à ce que les sanctions disciplinaires des personnes détenues soient plus **JUSTE** lorsqu'il s'agit de violence envers un agent de la M.A

À bon entendeur ...

Le bureau local CGT
À Auxerre le 11 Septembre 2023